

**Félix Gabriel Marchand**  
Notaire, premier ministre et auteur

Lionel Fortin

Volume 3, numéro 2, janvier 1998

Réels ou fictifs : la contribution des notaires dans la société québécoise

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/11218ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)

1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fortin, L. (1998). Félix Gabriel Marchand : notaire, premier ministre et auteur. *Histoire Québec*, 3(2), 13–16.

# Félix-Gabriel Marchand

PAR Me LIONEL FORTIN\*

*Me Lionel Fortin est un notaire ayant exercé sa profession durant onze ans. Il est natif de Lacolle dans la paroisse Notre-Dame du Mont-Carmel et beaucoup d'entre nous l'ont connu au bureau d'enregistrement de Montréal, étant surtout affecté au service des quittances. Mais aussi, c'est un historien qui, sous l'égide du défunt Père Jules Romme, prémontré et historien de Lacolle, entreprend la consultation des registres de l'état civil et des actes notariés, afin de dresser sa généalogie de famille. Il a été, ensuite, appelé à rédiger le répertoire des mariages du comté de Saint-Jean, a fait un travail sur Pierre-Paul Démary, le maire Nelson Mott et l'histoire de Saint-Jean, sur Louis Molleur, député d'Iberville et financier de Saint-Jean et, finalement sur Félix-Gabriel Marchand, confrère notaire qui a été premier ministre du Québec.*

J.S.M.



Félix-Gabriel Marchand (1832-1900)  
Source : Assemblée nationale du Québec

La tenue de ce colloque me permet de souligner que l'année 1997 coïncide avec le centenaire de l'accession de Félix-Gabriel Marchand au poste de premier ministre du Québec le 24 mai 1897.

Depuis l'avènement de la Confédération en 1867 jusqu'à maintenant, le Québec a été dirigé par 27 premiers ministres tous issus du monde des professions libérales. Ainsi, l'on compte vingt (20) avocats, deux (2) économistes, un médecin, un agro-

nome, un journaliste, un courtier d'assurances et également un notaire: notre confrère Félix-Gabriel Marchand qui a été le onzième premier ministre du Québec.

Comme nous allons le voir ensemble, Félix-Gabriel Marchand était un homme exceptionnel qui a fait valoir ses multiples talents avec un grand succès dans plusieurs domaines. Né à Saint-Jean (aujourd'hui ville de Saint-Jean-sur-Riche-

lieu) le 9 janvier 1832, il était le fils cadet de Gabriel Marchand et de Mary McNider. Son père, Gabriel Marchand, était alors un agriculteur prospère qui avait fait sa fortune auparavant dans le commerce du bois. Sa mère, Mary McNider était d'origine écossaise et membre de l'Église anglicane. Néanmoins, les six enfants qui naquirent

de cette union furent baptisés dans la foi catholique.

Félix-Gabriel Marchand amorce son éducation en langue anglaise au St. Johns Classical School. Il appert en effet que dans sa famille, la langue anglaise était généralement utilisée à la maison à cause de la mère écossaise. C'est en entrant au Collège de Chambly à l'âge de onze (11) ans qu'il fait l'apprentissage du français. Après quelques difficultés au début, Félix-Gabriel parvint assez facilement à bien maîtriser la langue française au point de lui permettre plus tard de devenir journaliste et homme de lettres. Du Collège de Chambly, le jeune Marchand passe en 1845 au Collège de

Saint-Hyacinthe où il étudia quatre ans.

## Le notaire

Quelques mois après la fin de ses études classiques, Félix-Gabriel Marchand optait pour une carrière dans le notariat. Il était admis à une cléricature de cinq ans par la Chambre des notaires de Montréal le 15 février 1850. C'est sous la direction de Me

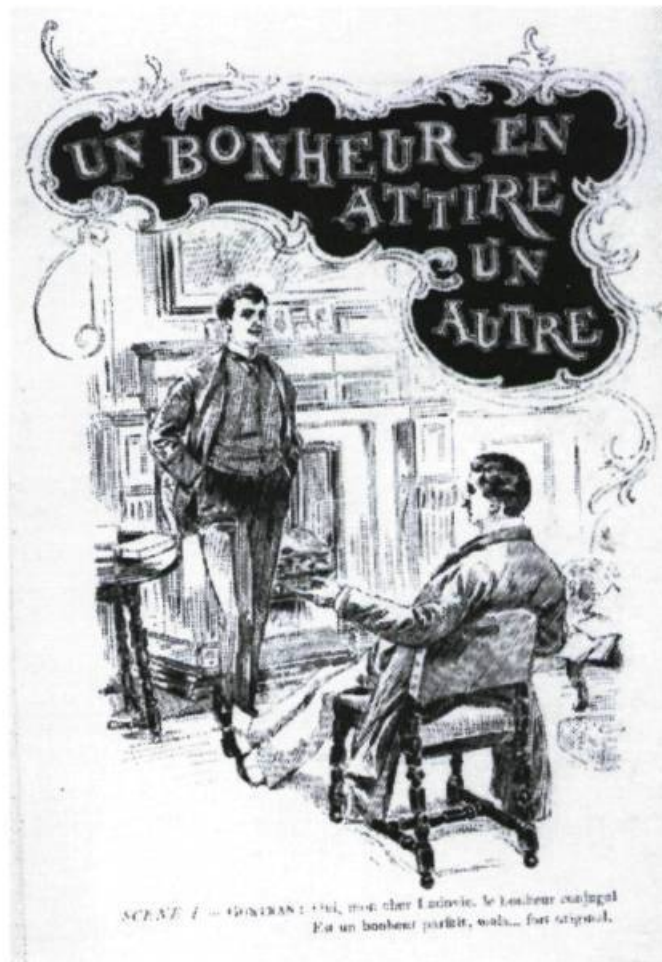
Thomas-Robert Jobson notaire à Saint-Jean, que Marchand étudia le droit et acquit une solide formation. Le notaire Jobson, était alors âgé de 31 ans et possédait six (6) ans de pratique professionnelle. J'ai personnellement parcouru le greffe de Me Jobson et je peux vous assurer que Marchand a eu un maître de cléricature doté d'une grande connaissance des lois, d'une compétence qui se reflétait dans la rédaction de ses actes. Félix-Gabriel Marchand fut admis à l'exercice de la profession de notaire le 20 février 1855 et il ouvrit naturellement son étude au village de Saint-Jean, rue Saint-Jacques.

Marchand sera notaire pendant 45 ans, soit jusqu'à sa mort en 1900. Il exercera en solo de 1855 à 1874 avant de s'associer au notaire Charles-Thomas Charbonneau. Cette société durera presque vingt (20) ans et ne sera dissoute qu'au moment du décès de Me Charbonneau en 1893. Il s'associera ensuite avec Me Alfred-Noé Deland, un jeune notaire, et la société Marchand & Deland existera jusqu'au décès de Marchand. Le greffe de Félix-Gabriel Marchand se compose de 6324 actes en minutes. Il avait une importante clientèle d'affaires, notamment les industriels Edward et Duncan Macdonald qui étaient propriétaires de la plus importante manufacture de poterie au Canada, ainsi que plusieurs banques de Saint-Jean, la corporation municipale et la fabrique de Saint-Jean. Parmi les particuliers, on voyait défiler à l'étude de Me Marchand des gens de toutes les classes de la société. Le pseudopatriote Félix Poutre, devenu célèbre par une pièce de théâtre, figurait parmi ses clients.

Marchand aimait beaucoup la profession de notaire et il s'intéressa toujours à son progrès. En 1860, au moment où une loi crée la Chambre des notaires du district d'Iberville, il est aussitôt élu membre du bureau de direction et trésorier de cette corporation. Il est ensuite réélu en 1863, 1866 et 1869. En 1870, lors de la fondation de la Chambre des notaires du Québec qui vient remplacer toutes les chambres de notaires régionales, Marchand est désigné pour représenter le district d'Iberville au bureau de cette nouvelle corpora-

tion professionnelle. Il y siégera pendant douze (12) ans sans interruption jusqu'en 1882. Puis, il cédera sa place à d'autres confrères. Toutefois en 1894, les notaires du district d'Iberville le choisissent de nouveau comme représentant et il devient ensuite le neuvième (9e) président de la Chambre des notaires du Québec pour le triennat 1894-1897. Il sera ensuite simple membre du bureau de 1897-1900. Soulignons que Félix-Gabriel Marchand a aussi participé à l'avancement du droit notarial en publiant en 1892 un très volumineux formulaire ayant pour titre *Manuel et formulaire général et complet du notariat de la province de Québec*. Cet ouvrage fut longtemps en usage chez les notaires du Québec avant d'être remplacé par d'autres, dont le plus connu a été le formulaire Senay.

## L'auteur



Un bonheur en attire un autre. Affiche publicitaire de la comédie en un acte de Félix-Gabriel Marchand.

Source : Le notaire, instrument de dynamisme et de culture de la société québécoise.

Travailleur infatigable, Marchand trouva le temps, en plus de pratiquer le notariat, de se consacrer au journalisme et de faire carrière comme écrivain. Il faut préciser que l'activité de cet homme exceptionnel était toute cérébrale et que même 15 ou 16 heures d'application mentale soutenue semblaient exercer agréablement ses facultés plutôt que de les fatiguer. Aux dires de sa famille et de ses intimes, il ne restait jamais inoccupé.

Marchand fit ses premières armes dans le journalisme en 1853 en collaborant aux journaux *La ruche littéraire et politique* et *L'Ordre* de Montréal. En 1860, il participait à la fondation du journal *Le Franco-Canadien* de Saint-Jean et en 1893, il fondait le journal *Le Canada Français*. Ces deux journaux fusionnèrent en 1895. Le journal *Le Canada Français* est encore aujourd'hui l'hebdomadaire le plus important du Haut-

Richelieu. Félix-Gabriel Marchand a naturellement tenu un rôle de premier plan dans ces journaux, soit comme journaliste ou comme rédacteur en chef. La littérature l'a aussi attiré et il a composé plusieurs œuvres. Au nombre de ses plus importantes, il faut citer: *Fatenville* [1869], une pièce de théâtre en un acte; *Erreur n'est pas compte* [1872], un vaudeville en deux actes; *Un bonheur en attire un autre* [1883], une comédie en un acte; *Les faux brillants* [1885], une comédie en cinq actes et *Le Lauréat* [1899], un opéra-comique en deux actes. Ces œuvres ainsi que d'autres textes en prose et en vers ont été re-

groupés en 1899 par la librairie Beauchemin sous le titre de *Mélanges poétiques et littéraires*.

Hautement apprécié pour son apport à la littérature québécoise, Marchand était nommé membre de la Société royale du Canada lors de sa fondation en 1882 et devint président de la section française de cette société en 1884. En 1897-1898, il était élu président général de cette Société. Le gouvernement français a aussi reconnu ses mérites en le nommant en 1879 officier de l'Instruction publique et en 1898 officier de la Légion d'honneur. Écrivain de talent, Félix-Gabriel Marchand laissa ainsi sa marque dans notre patrimoine littéraire.

## L'homme politique

La carrière politique de Félix-Gabriel Marchand s'amorce en 1867 avec l'entrée en vigueur de la Confédération canadienne. C'est en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique qu'ont été créés le gouvernement fédéral du Canada et les gouvernements provinciaux, dont celui du Québec.

Soulignons d'abord que Marchand s'était prononcé dans différents journaux contre le projet de fédération canadienne, erronément appelée Confédération. Ce qu'il voulait, c'est que le pays se dote non pas d'une fédération où tous les principaux pouvoirs sont concentrés dans les mains de l'État fédéral, mais bien d'une confédération réelle où chaque province serait demeurée souveraine et n'aurait délégué que certaines compétences à l'État central. Marchand se ravisa cependant lorsqu'il se présente comme candidat à l'élection en affirmant ceci:

*«Maintenant que la nouvelle constitution est un fait accompli et qu'elle a reçu de l'autorité impériale la sanction qui lui donne force de loi, il ne s'agit plus de la combattre et de chercher à la renverser. Il vaut mieux s'y soumettre franchement et travailler à lui donner, par des réformes opérées d'une manière constitutionnelle, les véritables caractères du système fédéral.»*

À la demande de nombreux citoyens, Félix-Gabriel Marchand se présente donc candidat du parti Libéral au poste de

député du comté de Saint-Jean à l'Assemblée législative de Québec. Il est déclaré élu le 20 septembre 1867 par 115 voix de majorité. Et pendant 33 années consécutives, soit jusqu'à son décès, il représentera Saint-Jean au Parlement québécois en étant réélu à huit reprises lors des élections générales tenues entre 1871 et 1897.

Lorsque Marchand fait son entrée au Parlement québécois le 27 décembre 1867, il se retrouve sur les banquettes de l'opposition, car le Parti conservateur est majoritaire avec 50 députés, tandis que les Libéraux ne sont que quatorze (14). Les Conservateurs domineront ainsi la scène politique provinciale jusqu'en 1878 alors que les Libéraux prennent le pouvoir sous Henri-Gustave Joly de Lotbinière. Marchand sera Secrétaire et registraire de la province de Québec en 1878-1879, puis Commissaire des terres de la Couronne de mars 1879 jusqu'à la chute du ministère Joly lors d'un vote majoritaire de censure au Parlement le 30 octobre 1879. Félix-Gabriel Marchand siège donc de nouveau dans l'opposition pendant sept (7) ans. Les Libéraux reviennent au pouvoir en janvier 1887 sous la gouverne d'Honoré Mercier. À l'ouverture du Parlement de Québec le 27 janvier 1887, Félix-Gabriel Marchand est élu Orateur ou Président de l'Assemblée législative. Il conserve son poste jusqu'aux élections de 1892 qui ramènent les Conservateurs à la tête du gouvernement. Marchand devient alors chef de l'opposition officielle par suite du retrait d'Honoré Mercier qui a été éclaboussé par l'affaire du chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

C'est à l'élection générale du 11 mai 1897 que Félix-Gabriel Marchand est porté au pouvoir avec une confortable majorité de sièges. L'Assemblée législative, qui compte alors 74 sièges, sera composée de 51 députés Libéraux contre 23 Conservateurs.

Félix-Gabriel Marchand est assermenté comme premier ministre du Québec le 24 mai 1897. Il se réserve également le portefeuille de Trésorier de la province afin d'assainir les finances du Québec qui étaient grevées d'une dette importante. Sur un budget de trois (3) millions, la province devait un (1) million à ses créanciers. Après

deux ans d'administration habile et ferme, Marchand devait faire disparaître ce passif et déclarer dès 1899 un surplus de 22,000\$ dans les dépenses gouvernementales. En plus d'être un excellent administrateur, Félix-Gabriel Marchand devait laisser sa marque dans l'histoire du Québec grâce à sa tentative de former un ministère de l'Éducation. Rappelons qu'à cette époque, l'éducation était sous le contrôle du clergé et que le gouvernement n'avait qu'un fonctionnaire appelé «Surintendant de l'Instruction publique» pour en surveiller la gestion. Marchand voulait que l'État prenne sa place dans ce domaine en créant un ministère de l'Instruction publique qui aurait des pouvoirs pour uniformiser l'enseignement et pour contrôler la compétence des communautés religieuses enseignantes. Ce projet de loi fut adopté par l'Assemblée législative le 5 janvier 1898, mais il fut tout de suite en butte à l'opposition de Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, qui tenta sans succès de rallier le Pape à sa cause. Cependant cette tentative de réforme du système scolaire québécois devait échouer au Conseil législatif (qui était l'équivalent du Sénat canadien), lequel, à majorité conservatrice, repoussa le projet de loi par 13 voix contre 9. Il faudra attendre encore 66 ans avant qu'on ne constitue enfin un ministère de l'Éducation au Québec en 1964.

Félix-Gabriel Marchand meurt dans ses fonctions de premier ministre à Québec le 25 septembre 1900. C'est l'artériosclérose dont il souffrait depuis le début de l'année 1900 qui l'a emporté. Comme il était le premier chef de gouvernement québécois à mourir en exercice, il eut droit à des funérailles d'État qui furent grandioses. Le corps de Marchand fut exposé en chapelle ardente dans la salle de l'Assemblée législative. Le jour des funérailles, le 29 septembre 1900, les journaux du temps affirment qu'une foule d'environ 50,000 personnes était massée aux abords du Parlement pour assister au départ du cortège funèbre composé de 5000 personnes. Les obsèques eurent lieu à la Basilique de Québec et furent présidées par l'archevêque de Québec Mgr Bégin. Ironie du sort, c'est Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, qui pro-

nonça l'oraison funèbre de Marchand. La dépouille de Félix-Gabriel Marchand fut par la suite inhumée au cimetière Belmont, à Sainte-Foy, près de Québec.

## Conclusion

Parce qu'il a osé énoncer avec courage des idées libérales dans un contexte de société

ultra conservatrice, Félix-Gabriel Marchand aura marqué notre société de nombreux traits bien modernes; notamment par son souci d'assainir les finances publiques, par le soin qu'il a mis à assurer la qualité de l'éducation publique en affirmant la responsabilité de l'État dans ce domaine, puis par sa contribution personnelle à la création d'une littérature québécoise et à la formation d'une opinion publique éveillée par le biais de journaux informés et engagés.

Et puis, qui sait? Si, on avait suivi en 1867, l'opinion de Félix-Gabriel Marchand, et institué au Canada une confédération authentique où chaque province serait demeurée souveraine tout en maintenant un partenariat avec l'État fédéral, peut-être ne serions-nous pas embourbés comme maintenant dans un débat constitutionnel interminable.

Pour terminer, nous saluons en Félix-Gabriel Marchand un notaire de chez nous qui a, comme bien d'autres de nos confrères, généreusement servi le peuple du Québec.



Me Lionel Fortin et madame Linda Carrier lors des conférences sous le thème «Notaires et politique».

Source : FSHQ

\*Lionel Fortin est notaire et historien.

NOTAIRES ET HUMOUR

## Ancedotes notariales

Me JEAN MARTINEAU,  
NOTAIRE À MONTRÉAL

Un testateur, dans son codicile olographe, remercie Saint-Joseph pour sa maternelle protection et l'implore de lui sonner la santé pour faire une belle mort et demande, ne voulant pas se retrouver «refroidi» un bon matin, d'être incendié.

\*\*\*\*\*

Lu dans un testament olographe, intitulé «Testament oléographe»: «Je recommande mon âne à Dieu»



# Desjardins